



Paris, le 08 octobre 2008

**Monsieur Xavier DARCOS**  
Ministre de l'Éducation Nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Le SNUipp, le SE-UNSA et le SGEN-CFDT élèvent la plus vive protestation vis-à-vis de l'annonce de la suppression de 3 000 postes de spécialistes de la difficulté scolaire.

Cette décision, si elle était maintenue, conduirait à priver plus de 150 000 élèves d'aides effectuées dans le cadre des RASED [1]. Ce sont des territoires entiers dans lesquels le réseau d'aides spécialisées ne pourra plus intervenir. Ce sont des personnels dont le professionnalisme et l'expérience sont niés.

Depuis février 2008, les organisations syndicales, les associations professionnelles et de parents d'élèves vous interpellent sur le devenir des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.

Pour toute réponse, au détour d'une annonce ministérielle de budget 2009, on apprend la suppression à la rentrée prochaine, de plus d'un quart des postes dévolus à la prévention et la remédiation des difficultés scolaires, les personnels étant « réaffectés » « au sein des écoles » devant des élèves.

Alors même que vous prétendez faire de la lutte contre l'échec scolaire une priorité, cette décision brutale, prise en dehors de toute concertation, est pour le moins incompréhensible.

Le SNUipp, le SE-UNSA et le SGEN-CFDT demandent la levée de cette mesure et l'ouverture immédiate de discussions sur le devenir et le développement des Réseaux d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficulté. Ils sollicitent de toute urgence une audience commune.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

**Gilles MOINDROT**  
Secrétaire Général  
SNUipp-FSU

**Thierry CADART**  
Secrétaire Général  
SGEN-CFDT

**Luc BERILLE**  
Secrétaire Général  
SE-UNSA

[1] Le Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficulté regroupe des enseignants qui sont spécialement formés aux aides pédagogiques (maîtres E), rééducatives (maîtres G) et psychologiques (psychologues scolaires). Un personnel de réseau d'aide intervient, en moyenne sur l'année, auprès de 50 élèves.